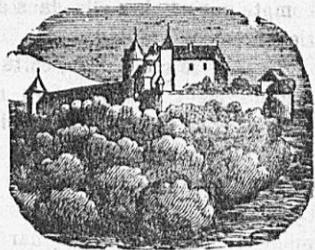




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
 » . . . 6 mois, » 2.50  
 Etranger . 1 an, » 9.—  
 » . . . 6 mois » 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6<sup>07</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>10</sup> 8<sup>52</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>00</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>50</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.  
 RÉCLAMES : 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1906. Prière à nos abonnés qui désirent payer au bureau de le faire avant cette date.

BULLE, le 26 janvier 1906.

### Un peu d'économie politique.

L'autre jour, j'ai eu honte de mon ignorance à propos des chèques et virements postaux; aussi je me suis empressé de fouiller dans mon manuel d'économie politique où j'ai découvert une foule de choses extraordinairement intéressantes.

Si intéressantes que je me suis mis aussitôt à les résumer mentalement, en faisant pour ainsi dire l'histoire des divers modes de paiement à travers les âges.

Au commencement, l'homme primitif ne payait rien.

Ce système, que beaucoup verraient revenir avec plaisir afin de pouvoir équilibrer un budget rétif, s'explique par le fait qu'à cette époque reculée on n'achetait rien. Chaque homme vivait du produit direct de son propre travail.

C'est assez tard que s'est introduit l'échange, pratiqué d'abord par les marchands-voyageurs. La valeur d'un objet se mesurait donc par celle d'un autre objet: aussi, tant de mesures de blé valaient tant de moutons; un bœuf se donnait contre tant de pièces d'étoffe.

Cette situation, bien qu'offrant un avantage sur la précédente, fut considérablement améliorée lorsqu'on eut l'idée de se servir du métal, principalement de l'or, avec lequel on pouvait se procurer n'importe quelle marchandise. De la sorte, les

échangeurs se trouvèrent grandement facilités; car si l'un ne pouvait offrir à l'autre, en paiement, la marchandise que ce dernier désirait, il leur était facile, avec de l'or, de s'en procurer chez un troisième.

Ensuite, nouveau progrès, l'or fut monnayé; c'est-à-dire, qu'il fut divisé en petits morceaux poignés, et dont la valeur fut fixée. On eut donc plus besoin de peser les lingots, de les vérifier et de les estimer.

De nos jours, avec la seule ressource de la monnaie, nous serions cependant singulièrement embarrassés, à cause surtout du déplacement et des moyens de transport, bien que ces derniers soient arrivés à un haut degré de perfection.

Ainsi, un commerçant, ayant à effectuer un paiement de fr. 10,000, devrait déplacer un ballot de 30 kg. d'or ou 200 kg. de pièces de cinq francs.

Notre système monétaire offre un autre inconvénient considérable pour les États: celui de la variation continuelle de la valeur de ces métaux. Légalement, le rapport de l'un à l'autre est de 1 à 15 1/2, c'est-à-dire qu'un kilos d'or vaut exactement 15 1/2 kg. d'argent (3100 fr. le kg. or contre 200 fr. le kg. argent). Mais ce célèbre rapport légal est malheureusement en butte aux fluctuations les plus fréquentes, qui mettent aux abois les gouvernements et donnent lieu aux spéculations.

Aussi, les pays mono-métallistes ont essayé, sans être parvenus à y réussir, de réaliser la perfection en admettant l'or seulement comme monnaie ayant cours légal (il n'est pas question, bien entendu, des monnaies de billon ou divisionnaires).

En 1721, le célèbre financier Law, qui vivait en France et créa la Banque royale, se livra le premier à l'émission du papier-monnaie (comme

des Chinois de temps immémorial). Ce système prématuré conduisit la France à une catastrophe financière et Law, qui dut s'enfuir, mourut misérablement à Venise.

Mais nous avons fait du progrès, et les billets de banque sont venus apporter une considérable simplification à la manutention et au transport des valeurs.

Et pourtant, il est permis de rêver mieux encore, surtout en fait de monnaie de papier conventionnelle, c'est-à-dire émise par un État dépourvu de numéraire. La Russie, l'Amérique du Sud en sont des exemples.

En France, sous la Convention et le Directoire, où il fut lancé pour la somme fabuleuse de 45 milliards d'assignats, c'est bien plus frappant encore: l'assignat de cent francs tomba à 35 centimes et l'on vit une paire de bottes se payer 4000 fr. en monnaie de papier.

L'idéal vers lequel nous marchons consiste à supprimer tout instrument d'échange: plus d'or, plus de billets. Quelle simplification!

Ce système, qui a commencé par la lettre de change, consiste surtout dans l'échange des créances.

C'est là que nous voyons entrer en jeu les chèques et les virements de parties. Je vous dois 100 francs; c'est bien, portez les au débit de M. A. qui me doit de l'argent et auquel vous devez également. De cette façon tout sera liquidé sans un sou déboursé, par un simple règlement d'écritures.

Vous êtes en relation avec une banque. Chaque fois que vous faites un achat, vous vous bornez à dire à la Banque de porter la somme à votre débit et au crédit du marchand. Celui-ci fera de même lorsqu'il aura à payer des fournitures. C'est le virement.

Or l'administration des postes suisses vient de

ils étaient tous, maintenant, dans un monde où l'on voit la vérité des choses, où l'orgueil, cette petitesse de la terre, n'existe plus; dans ce monde où posséder de vilain et posséder de seigneur se ressemblent. Et quand il viendrait au caveau de famille, on ne le reposerait pas, le pauvre petit Henri. Il faudrait une place si petite à son cercueil, à ce cercueil drapé de blanc et couronné de fleurs.

Madeleine se prit à pleurer.

— Il porte votre nom balbutiait-elle. Oh! dites, dites, que vous ne le reniez pas et je vous bénirai, moi, pauvre et humble femme; moi qui fais, hélas! tache sur votre blason... Mais j'élèverai, avec tant de soin, la fleur de votre arbre... Mon fils sera digne des plus nobles d'entre vous. De là-haut vous en serez fiers. Ah! priez tous, tous, pour que le ciel ne le prenne pas avec ses anges... Priez, priez, que mes larmes vous touchent et vous désarment.

Elle retomba sur le divan, se voila le visage de ses mains; et, tandis qu'elle étouffait ses sanglots, la comtesse Augusta, assise dans son petit salon, parcourait une revue. La pourpre du soleil déclinant, et passant à travers les vitraux de la fenêtre, accentuait encore l'expression hautaine de ce visage aux yeux d'un bleu sombre, aux sourcils minces, aux lèvres serrées, ne connaissant plus que les sourires désenchantés. Elle prit la carte que lui tendait le valet de pied, et son sang frémit à la vue de ce nom abhorré:

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 22

## LA COMTESSE MADELEINE

PAR

M. DU CAMPFRANC.

Un valet de pied vint ouvrir au bruit du timbre. Madeleine lui remit sa carte. Cet homme, après y avoir porté les yeux, hésitait devant les ordres sévères de la maîtresse du logis.

— Mon fils est mort, avait-elle dit; que jamais son nom ni celui des siens ne soit prononcé devant moi.

Le valet restait donc indécis; mais la jeune femme eut un tel éclair dans le regard en disant « Portez cette carte! » qu'il s'inclina avec soumission.

Madeleine avait écrit, sur le bristol, à l'aide de son crayon d'or.

« Madame, votre petit-fils va mourir; et, pour lui, je viens vous demander pardon. Ne refusez pas de m'entendre, je vous en supplie. »

À la suite du valet, elle traversa de hauts salons en enfilade, aux persiennes fermées, laissant à peine pénétrer

le jour, et ressemblant à de vastes déserts. Elle s'arrêta dans une pièce aux tentures de velours rouge, et ornée comme un musée de tous les portraits des de Jor-Bra-bourg.

Le valet de pied releva les persiennes.

Dès qu'elle fut seule, Madeleine s'affaissa sur un divan.

Que l'attente lui paraissait longue. Elle avait devant elle toujours la même vision désolante: son fils à l'agonie! De minute en minute, le dernier soupir de son enfant pouvait s'exhaler; et, peut-être, elle ne serait pas là!... Mais non, il ne mourrait pas, elle allait lui apporter le pardon. La terrible malédiction cesserait de l'accabler, de peser de tout son poids sur la tête blonde du doux martyr.

— Oh! n'est-ce pas, vous lui pardonneriez tous, tous; il est de votre race, il est de votre sang?

Et les yeux de Madeleine se portaient sur les majestueux portraits. Ils étaient là, côte à côte, mari et femme, fiers seigneurs et nobles châtelaines: tous avec leurs doubles armoiries. Mais ces grands dames, filles de ducs et de princesses; ces guerriers, chargés de croix et de dignités, n'étaient plus qu'un peu de couleur sur la toile... Le temps avait passé... et les fiers guerriers s'étaient évanouis comme le bruit des batailles, des fanfares, des acclamations; et les nobles châtelaines, au chaperon de bergère, à la fraise montante, à la robe à paniers, dormaient aussi en poussière.

at  
 Banque d'appétit

ux Golliez

ômes et 22 médailles.  
 flacons de frs. 2 50 et 5.

To

ux  
 ybert, rafraichissants, expecto-  
 r. L.— dans toutes les pharmacies.  
 éo: « Aigle avec violon ».

n demande

çon de confiance, de 10 à 15 ans,  
 r un garde génisse à la montagne.  
 esser au bureau du journal. [58]

Perdu :

ux à Voadens une pèlerine; la  
 r contre récompense au Magasin  
 s GAILLARD à Bulle. [56]

une homme

ux, connaissant la comptabilité et  
 e de-sin est demandé à Bulle.  
 ar les offres, par écrit, au bureau  
 l sous chiffres 59 X. [59]

omaine à louer

au Pâquier, d'environ 20 poses  
 alité. [27]  
 ser au notaire PASQUIER.

aison à vendre.

li, 20 janvier, il sera exposé en  
 voie de mises publiques, à Gume-  
 petit bâtiment en bon état, pour  
 porté, ayant appartenu à Soitas  
 l.  
 es auront lieu sur place, à 2 hen-  
 près-midi. (H85B) [62]  
 Le Conseil communal.

ON DEMANDE

r forgeron pour de suite ou plus  
 ser au bureau du journal. [64]

A louer :

nts chez M. L. TOROHE, La [6]

MES CAFÉS

jours fraîchement grillés  
 chaque semaine. [160]  
 a livre depuis 0,80 cent.  
 MAGASIN  
 Louis Treyvaud  
 38, Grand'Rue, Bulle.

A vendre

, un potager à pétrole, à 2  
 prix. [52]  
 ser à M. Charles MEYER, Bulle.

onnerie du Bry.

dépôt de la Tannerie  
 ry est transféré dans  
 sion de la pharmacie  
 sieur Barras, ci-de-  
 Rieter. Il est ouvert  
 les jours ouvrables.  
 et achat de tous cuirs  
 aux aux meilleures  
 ions. — Poudre d'os.  
 annage à façon. [37]

A vendre

domaine de 18 poses à demi-  
 Bulle. Fontaine, grange à pont.  
 s de paiement. Entrée immédiate.  
 ser par écrit au bureau du journal,  
 res 42.

ON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE

volgariser dans une large mesure ce système simplifié, en donnant à chacun la faculté d'avoir un compte ouvert chez elle dans des conditions particulièrement avantageuses.

Eh bien, le croirait-on, cette évolution, ce perfectionnement des procédés nous ramène tout simplement à l'époque des sociétés barbares.

En effet, nous revenons aux temps primitifs en tendant à supprimer les instruments d'échange, c'est-à-dire le numéraire. Nous échangeons purement et simplement de la marchandise contre une autre marchandise ou contre du travail, en gardant toutefois l'unité monétaire comme moyen d'estimation et en réglant tout par des écritures.

Mais ce phénomène économique qui nous ramène, avec toutes les complications de notre science moderne, vers les temps les plus anciens, n'est pas unique, paraît-il. Ainsi l'association coopérative en laquelle nous voyons un des grands progrès de la question sociale a été une des premières formes de la production. A. DESRIEUX.

### CONFÉDÉRATION SUISSE

**Banque populaire suisse.** — Après déduction de tous les frais d'administration, des pertes, des réserves et amortissements sur les bâtiments de banque, le bénéfice net de l'année 1905 se monte, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, à 1,978,564 fr. 70, dont il sera disposé, suivant les propositions du conseil d'administration, de la manière suivante : répartition aux fonds de réserves 427,503 fr. 05 ; dividende 5 % 1,505,000 ; solde à nouveau pour 1906 46,061 fr. 65.

La réserve ordinaire sera portée de 3,500,000 francs à 4,000,000 fr. ; la réserve spéciale de 1 million fr. à 1,100,000 fr. ; le fonds des Invalides de 233,568 fr. 65 à 264,321 fr. 70. Total des réserves, 5,364,321 fr. 70.

**Le premier train du Simplon.** — Le premier train normal de voyageurs est parti de Brigue mardi matin à 8 h. 56 minutes. Il est arrivé à Iselle à 9 h. 33, accueilli par des vivats et des coups de canons. Ce train comprenait une locomotive et quatre voitures. Il amenait entr'autres voyageurs M. le colonel Locher, MM. les directeurs Colomb et Manuel, M. Zollinger, ingénieur, M. le conseiller d'Etat Daboux et les représentants des quotidiens lausannois.

La traversée s'est faite dans des conditions de température agréables et sans incident.

**Bâle.** — **Accident.** — Mercredi soir, un accident s'est produit au restaurant de la Cigogee pendant les exercices du prestidigitateur Blumenfeld. Celui-ci, après avoir escamoté la balle d'un pistolet, faisait tirer sur lui par un des specta-

teurs et sortait ensuite la balle de sa bouche. Mais mercredi soir, ayant oublié de retirer le projectile, le coup partit et Blumenfeld tomba mort, atteint à la tête.

**Genève.** — **Une fiancée de 86 ans !** — On peut voir affiché au pilier public de Thôaux le prochain mariage de M. X., né en 1834, avec Mme Z., née en 1820. Le fiancé a donc 72 ans, la fiancée 86 ans. Les futurs époux ont ensemble 158 ans. Pour faire pendant, ajoutons le récent mariage, en ville, d'un couple italien : lui, 18 ans, elle 16 ans ; total 34. Cela fait toujours 122 ans de moins...

— **Grève des typographes.** — D'après le *Peuple*, la Société typographique de Genève a décidé la mise-bas dans les cinq imprimeries suivantes : Kündig (*Feuille d'avis*), R-ggliani, Pfeffer, Romet et Bron.

Il y a 55 grévistes, dont 39 syndiqués et 16 non syndiqués.

Les patrons imprimeurs ont eu une assemblée mercredi soir.

L'équipe de la *Feuille d'avis* a complètement suspendu le travail mercredi.

A la suite de pourparlers, le travail a repris jeudi.

**Zoug.** — **Chute mortelle.** — Dans le voisinage de Hausen sur l'Aar, un domestique qui revenait de Baar sur un char vide, est tombé sur le sol durci par le gel et se cassa les reins. Relevé peu après, le malheureux a succombé deux jours après à l'hôpital cantonal de Zoug où on l'avait transporté.

**Appenzell.** — **Au pied du mur.** — Les socialistes prétendent sans cesse qu'il serait possible aux maîtres tisserands appenzellois de payer mieux leurs ouvriers. Un propriétaire de tissage, M. Eisenhut, conseiller national, à Hérisau, a offert publiquement à M. le pasteur Eugster, député socialiste, à Handwil, de lui abandonner gratuitement l'exploitation de ses ateliers, soit 70 métiers, d'une valeur de 14,000 fr., sous la seule condition de ne pas abaisser les salaires actuels des tisserands. M. Eisenhut accorde à M. Eugster jusqu'au 28 février pour prendre une décision.

Les témoins de cette proposition crurent d'abord à une plaisanterie ; mais la chose, paraît-il, est tout à fait sérieuse.

Voici l'occasion pour les leaders socialistes de faire la démonstration de leurs théories.

**Neuchâtel.** — Suivant le *National Suisse*, une barque montée par cinq personnes a fait naufrage près des Brenets, dans la nuit de dimanche à lundi. Deux sœurs, des jeunes filles de 17 et 18 ans, qui revenaient d'un cortège costumé qui avait eu lieu au Locle, se sont noyées.

— Je viens pour lui... pour lui qui est à l'agonie... Oh ! madame, il va mourir !...

De grosses larmes sillonnaient ses joues ; mais la douzième regardait, impassible, ces beaux yeux inondés. Quelle joie de faire pleurer ces yeux admirables, qui avaient jeté un charme sur le lieutenant de la garde royale. Ils avaient naguère brillé dans le triomphe ; c'était juste, maintenant, qu'ils fussent pleins de désespoir.

Madeleine continua :

— Ayez pitié de votre petit-fils, madame ; et, pour l'amour de lui, retirez votre malédiction ; donnez-lui votre cœur ; il vous aimera tant ! Je lui enseignerai à vous bénir, à vous révéler. Oh ! de grâce, oubliez que je suis sa mère. Rappelez-vous seulement que votre Henri est le fils de votre Herbert, qu'il ressemble à son père. Madame, de grâce, ayez pitié !

Elle se mit à genoux, elle pria, elle implorait, oubliant le passé pour se souvenir seulement qu'elle était mère, une pauvre mère au cœur agonisant.

Et, devant le silence obstiné de l'implacable comtesse, elle reprit avec angoisse :

— Soyez miséricordieuse !... Eh bien oui, je le confesse, j'ai manqué à mon devoir en ne m'inclinant pas devant votre autorité maternelle, en devenant, malgré votre ordre, comtesse de Jörn-Brabourg. Mais soyez cléments, pardonnez... Ah ! tenez, je supplie, j'implore, je me fais si petite, si humble, je baise votre robe... Faut-il me cour-

### ETRANGER

**France et Venezuela.** — On mande de Por of Spain que les deux croiseurs français *Desaix* et *Jurien-de-la-Gravière* sont partis ostensiblement en croisière. On présume qu'il vont à La Guayra.

On assure que la France va établir un blocus de 10 jours et en a avisé les puissances.

Depuis un an, Castro n'a perdu aucune occasion de renforcer son armée, qui compte huit mille hommes. Castro a, de plus, dépensé plusieurs millions en armements comprenant des canons pour la défense des ports et des fusils pour l'armée.

Les montagnes environnant les ports sont pourvues de bons canons, pour la plupart de fabrication française et mis en place par des ingénieurs également français.

A Berlin, les journaux enregistrent la dépêche de Washington relative à l'attitude des Etats-Unis qui consentiraient à une démonstration navale de la France au Venezuela.

— **Le krach des sucres.** — M. Jaluzot a été condamné à un an de prison avec sursis et 3000 francs d'amende pour abus de confiance et détournements.

**Belgique.** — **Incendie.** — Le théâtre de la Scala, à Anvers, a été incendié.

**Japon.** — La famine fait un grand nombre de victimes. Des centaines de personnes meurent de froid et de faim.

#### Naufrages.

Anvers. — On annonce d'Anvers le naufrage du petit steamer *Bruxelles*. Sept hommes de l'équipage auraient péri.

Brest. — Le sémaphore d'Ouessant a signalé au préfet maritime que le trois-mâts *Jautris*, chargé de charbon, a coulé à pic à 2 heures, dans la nuit de mardi, à trois milles au large d'Ouessant, à la suite d'un abordage avec un vapeur inconnu. Sept hommes sont sauvés.

Brest. — Le bateau qui est entré en collision avec le *Jautris* est la goëlette *Margot*, qui a été également coulée. L'équipage de six hommes a débarqué. On n'a aucune nouvelle du reste de l'équipage du *Jautris* qui n'a pas été sauvé.

Victoria (Colombie britannique). — On annonce que le vapeur américain *Valencia*, venant de San-Francisco, s'est perdu au large de Goose. Cent indigènes ont péri ; neuf personnes seulement ont été sauvées.

### CANTON DE FRIBOURG

**Banque de l'Etat de Fribourg.** — Le Conseil d'administration de cet établissement a

her jusqu'à terre... Faut-il ramper à vos genoux... Dites... dites... Qu'exigez-vous ?

Et jetant sur cette femme au cœur jaloux un regard plein de supplication, elle s'écria avec véhémence :

— Laissez-moi seule porter le poids de votre colère ; mais grâce, grâce pour mon enfant... grâce pour cet ange innocent qui meurt de votre malédiction !

Les mots lui manquèrent, étouffés par un sanglot si déchirant, qu'il eût touché les pierres ; mais la Prussienne, enraissée dans son armure de jalousie et de haine, était plus dure que le roc. Elle regardait, avec son grand air hautain, sa belle et jeune ennemie, qui se traînait humiliée, se tordant les mains, vaivone. Elle savourait son triomphe. Puis, enfin, de sa voix métallique, de sa voix des jours de colère, qui fit vibrer les nerfs de Madeleine aux cordes les plus douloureuses :

— Et c'est vous, accentua-t-elle, vous pour qui mon fils m'a quittée ; vous, pour qui mon fils m'a reniée ; vous pour qui mon fils m'a bravée... vous qui osez venir m'implorer ? Oh ! que vous me connaissez peu ; et que je vous trouve naïve et hardie. Moi... vous pardonnez. Mais, vous le voyez : déjà la juste Providence s'unit à ma juste colère. C'est le Dieu vengeur qui a pris ma cause en main. Qu'il frappe, qu'il frappe sur ce que vous avez de plus cher ; c'est justice !... Vous avez fait souffrir une mère, à votre tour, souffrez. Votre enfant, le fils de mon fils, dites-vous, a dû de m'attendrir. (A suivre.)

#### COMTESSE HERBERT DE JORN BRABOURG.

Quelle impudence de la part de cette lectrice !... Et ce titre surmonté de la couronne aux cinq fleurons !

Elle lut encore :

— Votre petit-fils va mourir...

Et la voix âpre et stridente :

— Mon petit-fils, fit-elle, est-ce que j'ai un petit-fils ?

Est-ce que je connais l'enfant de cette aventurière ? Il va mourir... Et que m'importe, à moi ! Tous les miens sont morts ; ma race est éteinte. Herbert m'a bravée, et je ne connais plus Herbert... Moi aussi, j'ai perdu mon fils !

Ses joues pâles se marbrèrent ; la carte trembla dans sa main, tandis qu'elle continuait de la parcourir.

« Et pour lui je viens vous demander pardon. Ne refusez pas de m'entendre, je vous en supplie. »

Un éclair de triomphe traversa sa prunelle.

— Ah ! pensa-t-elle, je ne refuserai pas cette entrevue : je la verrai à genoux... à genoux, devant moi, demandant grâce.

Elle se dirigea vers le salon aux tentures de velours et pleura la suppliante.

Lorsqu'elle y pénétra, la rigidité de ses traits donna à son visage une expression de mépris amer et de dureté implacable ; mais Madeleine avait trop de larmes dans les yeux pour lire, sur cette physionomie, le néant de ses espérances ; aussi, s'avança-t-elle, et, joignant les mains, elle balbutia :

approuvé, et pertes p  
Les bén  
1,190,589  
ont été ré  
nière suiva  
1° Annuité  
qui ont  
tion de  
2° Rente à  
3° Verseme  
mortisse  
l'Etat  
4° A la R5

**Presse**  
vient de la  
l'Aurore.

**Tenta**  
jeune étud  
visite ch z  
cider en s'  
en se frapp  
poitrine ; u  
encore, il s  
premier ét  
On croit à  
Transport  
tôt : les soim  
sauver ; son

**Mauve**  
La Libe  
che occasio  
geois, alors  
plication, r  
le silence d  
Oh ! cet  
« paravent  
use de ce s  
dépendance  
toyens qui

La Bar  
reçoit de

Elle ouvre  
sous c  
contre  
et loca  
Elle esc  
fonds publi

des A

Dimanche

Soirée

réserve  
et

87]  
Mais  
à vendre  
Gruyère.  
S'adresser

Vendu

à l'aut

Invitation

RANGER

**Vénézuela.** — On mande de ces deux croiseurs français *De-la-Gravière* sont partis ostensiblement. On présume qu'il vont à La

France va établir un blocus vis-à-vis les puissances.

Le ministre n'a perdu aucune occasion armée, qui compte huit mille hommes, de plus, dépensé plusieurs millions comprenant des canons, des ports et des fusils pour

l'environnement les porte sont pourvus, pour la plupart de fabrications en place par des ingénieurs

Les nouveaux enregistrent la dépêche relative à l'attitude des Etats-Unis à une démonstration navale de Venezuela.

**Les sucres.** — M. Jaluzot a été libéré de prison avec sursis et 3000 francs pour abus de confiance et détournement.

**Incendie.** — Le théâtre de la rue de la République a été incendié.

La famine fait un grand nombre de victimes, centaines de personnes meurent.

NAUFRAGES.

On annonce d'Anvers le naufrage du *Bruxelles*. Sept hommes de l'équipage ont péri.

Le *Phosphore* d'Ouessant a signalé que le trois-mâts *Jautris*, parti de Brest, a coulé à pic à 2 heures, dans le large de l'île de Ouessant, à trois milles au large d'Ouessant. L'abandonné avec un vapeur insalubre ont été sauvés.

Un vapeur qui est entré en collision avec le *plagoëtte Margot*, qui a été coulé. L'équipage de six hommes a été sauvé. Aucune nouvelle du reste de l'équipage qui n'a pas été sauvé.

Le *brigantin Valencien*, venant de Sandouge au large de Goose. Cent cinquante personnes seulement ont été sauvés.

DE FRIBOURG

**Etat de Fribourg.** — Le conseil d'Etat de cet établissement a

réfugié à vos genoux... Dites... ?

Une femme au cœur jaloux au regard étincelant s'écria avec véhémence : « Je porterai le poids de votre colère ; je punirai mon enfant... grâce pour cet ange de votre malédiction ! »

Elle se précipita, étouffée par un sanglot si douloureux qu'elle se brisa les pierres ; mais la Prussienne, qui se tenait devant elle, mur de jalousie et de haine, était immobile. Elle regardait, avec son grand air ennemi, qui se traînait humilié, sa voisine. Elle savourait son triomphe. Sa voix métallique, de sa voix fit vibrer les nerfs de Madeleine douloureux :

« Entends-tu, vois-tu, pour qui mon fils est né ? Pour qui mon fils m'a reniée ; pour qui mon fils m'a reniée ; pour qui mon fils m'a reniée... vous qui osez venir m'importuner... moi... vous pardonnez. Mais, vous ne pardonnez pas à ma juste vengeance qui a pris ma cause en main. Vous avez fait souffrir une mère, à l'heure où elle allait à son fils, à son enfant, le fils de son fils, dit-il. » (A suivre.)

approuvé, lundi, le bilan et le compte de profits et pertes pour 1905.

Les bénéfices nets s'élèvent à la somme de 1,190,589 fr. 20. (En 1904 : 1,170,622 fr. 99). Ils ont été répartis, conformément à la loi, de la manière suivante :

1° Annuités des emprunts qui ont servi à la constitution de la dotation . . .	Fr. 819,206.25
2° Rente à l'Université . . .	80,000.—
3° Versement au compte d'amortissement des dettes de l'Etat . . . . .	194,255.30
4° A la Réserve . . . . .	97,127.65
<b>Somme égale</b>	<b>Fr. 1,190,589.20</b>

**Presse.** — Le parti socialiste de Fribourg vient de lancer un journal hebdomadaire intitulé *L'Aurore*.

**Tentative de suicide.** — Lundi soir, un jeune étudiant polonais, venant de Genève et en visite chez des amis à Fribourg, a tenté de se suicider en s'ouvrant les veines des deux poignets et en se frappant plusieurs coups de canif dans la poitrine; un poumon a été endommagé. Vivant encore, il sauta par la fenêtre de la hauteur d'un premier étage sans beaucoup aggraver sa position. On croit à des chagrins d'amour.

Transporté à l'hôpital bourgeois, il reçut aussitôt les soins de M. le Dr Cozzy et on espère le sauver; son état était satisfaisant mardi.

**Mauvaise réponse.** — On nous écrit : La *Liberté* a perdu, une nouvelle fois, une riche occasion de se faire en répondant au *Fribourgeois*, alors qu'elle devait, devant une si piètre explication, ne pas oublier le conseil de Boileau sur le silence de Conrart.

Oh ! cette réserve de vieille fille dont elle veut « paraventer » ses inexactitudes. Combien elle use de ce souci de la réputation privée et de l'indépendance des tribunaux, lorsqu'il s'agit de citoyens qui ne sont pas de sa coterie. Deux exem-

ples pour le moment : le premier, cantonal, le cas de M. Biolley, député ; le second, intercantonal, le cas de M. Jolliat, conseiller d'Etat, à Berne.

Eh ! va donc... ! As-tu fini ! X.

GRUYÈRE

**Cercle des Arts et Métiers.** — Une soirée familière sera donnée, dimanche, dans les locaux du Cercle. De même que les précédentes, cette soirée aura certainement plein succès, car tout est prévu pour sa parfaite réussite. Comme d'habitude, il y aura foule.

**N'avez jamais...** — Ils se font reconnaître par leur franchise, les organes « de la bonne presse ». Et tous se ressemblent sur ce point. Ainsi, nous démentions, l'autre jour, la nouvelle que successivement ils lançaient de la démission de M. Morel, conseiller communal de Bulle. Or, croyez-vous que les feuilles « de la pure vérité » aient consenti à avouer leur erreur ? Non. Seul, le *Fribourgeois*, qui le premier avait lâché le canard, convient que M. Morel n'a pas donné sa démission. Mais gageons que ses confrères ne l'imiteront pas !

Autre exemple. A la suite des journaux libéraux, le *Fribourgeois* a demandé qu'un peu de lumière se fasse sur certain tripotage dans lequel serait gravement compromis un haut magistrat fribourgeois. L'affaire est déjà connue de tout le monde ; on en cause dans tout le canton et même au dehors, ce qui, bien que peu flatteur pour le peuple fribourgeois, n'est pas pour nous déplaire, attendu que cela avancera peut-être la grande lessive. Et cette fois-ci, la *Liberté* sort enfin de son mutisme. Ce n'est pas trop tôt, depuis le temps que nous l'invitions à faire un petit tour de compagnie sur ce terrain. Et la *Liberté*, avec mille réticences, avoue qu'il y a eu quelque chose de grave, que des plaintes sont déposées, qu'il y a eu des accointances et des compromissions de la part du « haut magistrat » visé, mais qu'enfin de compte « l'affaire est arrangée ». Il s'est donc

passé quelque chose de *peu propre* là-dessous. C'est entendu.

Et c'est l'*Ami* qui donne le mot de la fin. Avec un franc parler que n'aurait pas renié l'auteur des *Rougon Macquart*, il met tout le monde : dupes et dupés, tripoteurs, accusateurs et accusés, dans le même sac : c'est une *goujaterie*, dit-il. O le beau monde que voilà...

**Dans le monde de la finance.** — Nos établissements financiers ont terminé leurs travaux de l'exercice écoulé et dressé leurs comptes de profits et pertes. Ils convoquent leurs actionnaires pour prendre connaissance des résultats et répartir les bénéfices. C'est ainsi que le Crédit Gruyère tiendra sa réunion mardi, 30 janvier, dans ses locaux, et la Banque Populaire de la Gruyère, dimanche, 4 février, à l'hôtel des Alpes.

L'année 1905 ayant été favorable à l'agriculture, au commerce et aux industries du pays, on peut prévoir que ces établissements de crédit auront aussi fait de bonnes affaires et que leurs heureux actionnaires pourront s'attribuer de jolis dividendes.

**Chemins de fer électriques gruyériens.** — Les C. E. G. ont fait en 1905 une recette totale de 273,878 fr. 48 contre 202,568 fr. 71 en 1904, soit une augmentation de 71,309 fr. 77 en faveur de l'année écoulée.

**Le Châtel-Palézieux.** — La même réjouissante augmentation, toutes proportions gardées, est à signaler dans les recettes du Châtel-Palézieux.

Total pour 1904 : 54,716 fr. 85 ; pour 1905 : 63,496 fr. 34.

Plus value en faveur de 1905 : 8,779 fr. 49.

Le meilleur placement de ses économies

est l'argent que l'on dépense pour sa santé. On nuit beaucoup à son corps par la consommation d'aliments de douteuse qualité et par des boissons excitantes, tel que le café, par exemple.

Comme remplacement de ce dernier, un produit fort hygiénique, bon marché et recommandable, est le *café de malt Kathreiner Kneipp*.

Ce café de malt, soigneusement préparé et grillé, est imbibé, après méthode brevetée, de matières provenant du fruit de café, ce qui lui donne le véritable goût et arôme du café colonial.

La Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle

reçoit des dépôts : à terme fixe de 3 et 5 ans à 4 % l'an  
en Caisse d'épargne » 4 % »  
en Compte-courant créancier » 3 1/2 % »

Elle ouvre des crédits en compte-courant aux conditions les plus réduites : sous cautionnement de personnes de toute solvabilité, contre remise de titres hypothécaires, gardance de dam ou valeurs cotées et locales.

Elle escompte et se charge de l'encaissement d'effets, de coupons et de fonds publics remboursables, tant sur la Suisse que sur l'étranger. [84]

CERCLE des Arts et Métiers DE BULLE

Dimanche 28 janvier 1906 à 8 h. du soir :

GRANDE Soirée familière

réservée aux membres du Cercle et à leurs familles.

LA COMMISSION

Maison d'habitation

à vendre dans village populeux de la Gruyère. S'adresser à M. ANDREY, notaire. [87]

Vendredi 2 février 1906

CASSÉE à l'auberge du Lion-d'Or Hauteville.

Invitation cordiale. [88(H56B)] V. SUDAN, aubergiste.

Mises d'immeubles.

Mercredi 31 janvier 1906, dès 2 h. de l'après-midi, à l'hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg, les hoirs de feu Fasel, Victor, à Fribourg, exposeront en vente, aux enchères publiques, la montagne située au Lac Noir, désignée aux art. 359, 363aaa, 363aac, 363ab, 363bb, et 364a du cadastre de la commune de Planfayon, soit environ 33 poses 154 perches de pâturages et 18 poses 319 perches de forêt, avec chalet aménagé pour séjour d'été. Pour conditions de mises, s'adresser à Ch. Meyer, notaire, à Guin. [76(H345F)]

Vendredi 2 février 1906

Cassée à l'auberge de la Croix-Blanche LA ROCHE

Invitation cordiale. [78] Vve Marie RAMUZ.

VELMA SUCHARD CHOCOLAT EXTRA FONDANT. SUCHARD, INVENTEUR ET SEUL FABRICANT

A VENDRE

10,000 pieds de foin à consommer sur place. Eau à l'abri. Emplacement pour 15 têtes de bétail, ch. z. M. Théophile Perritaz, à Villarsviriaux. [79]

L'amateur d'un excellent potage emploie les



en tablettes de 10 cent. (sortes extra : 15 cent.) pour 2 bonnes assiettes. Différentes sortes toujours fraîches. [82(H40F)]

Louis Schmidt, Montbovon.

Cordonnier.

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il est établi comme cordonnier, à Bulle, maison Vial, rue du Moléson. Travail prompt et soigné, à des prix défiant toute concurrence. Se recommande, [73]

JULIEN DROUX.

On demande

à acheter une cinquantaine de billons de foyard. Adresser les offres à Henri ROSAT, entrepreneur, à Château-d'Orx. [77(H?F)]

Vente de bois.

**Chésalles et les Combes :** Samedi 3 février : 130 billons sapin, 7 carrons, 27 stères hêtre et aspin, 7 tas de branches et 2 lots de troncs. — Rendez-vous, 9 1/2 h., à l'entrée de Chésalles. [89(H57B)] L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

Vachers

sont demandés de suite pour la France. Salaire 45 à 60 fr. par mois. Voyage payé. S'adresser Bureau international de placement Gillioz, à Monthey (Valais). [85(H30385L)]

Conserves alimentaires

Petits pois. — Haricots verts. Jardinières. — Tomates. Asperges. — Flageolets. Champignons. — Truffes. Confitures diverses. Fruits en compotes. Miel pure. MAGASIN

Vve Louis Treyvaud 38, Grand' Rue, Bulle.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE : Timbres en caoutchouc.

# AUX ÉLÉGANTE

M. WANNER

Rue de la Promenade **BULLE** Près de l'Église

Grande mise en vente. Toutes les confections restant en magasin seront vendues à moitié prix.

!! Que chacun profite! Occasion exceptionnelle!!



## Ad. Eggli, fumiste, BULLE

a l'avantage d'informer l'honorable public que dès le premier janvier ses magasins et ateliers de fumisterie sont transférés dans son nouveau bâtiment, rue de Gruyères, vis-à-vis du Tivoli. (H819B)2  
Grand choix de Fourneaux portatifs en catelles, fôles, molasse. Pose de fourneaux, construction de fours pour boulangers, nouveau système. Réparations promptes et soignées.

## Banque Populaire de la Gruyère BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le dimanche 4 février 1906, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Approbation des comptes et bilan de 1905 ;
- 2° Fixation de dividende pour 1905 ;
- 3° Nomination de deux administrateurs ;
- 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1906 ;
- 5° Imprévus.

Les actions doivent être déposées à notre caisse jusqu'au 3 février, à 5 heures du soir, contre récépissé qui servira de carte d'entrée à l'assemblée.

Le bilan et le compte de Profits et Pertes seront déposés dès le 27 courant, au local de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance. Le Président du Conseil d'administration : D<sup>r</sup> PERROULAZ.

## Grands Concerts - Représentations

donnés par la société de chant, l'HARMONIE dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Broc le 28 janvier à 3 h. et à 8 h. du soir.

### Grands chœurs,

chœur mixte et solo.

### LE POIGNARD

drame de Botrel.

### Un bain de vapeur,

pièce comique.

Un service de voitures Bulle-Broc sera organisé par M. Baumann, voiturier, le 28 janvier. (H40B)70

## DEPURATIF GOLLIEZ

ou

### Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par FRÉD GOLLIEZ pharmacien à MORAT.

32 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants :

Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vice du sang, glandes, dartres, éruptions de la peau, feus du visage.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

En flacons de fr. 3.— et 5.50 dans toutes les pharmacies.

## COMMERCE DE VINS

Le soussigné à l'avantage d'informer l'honorable public qu'il a ouvert un commerce de vins et par des prix avantageux et une marchandise garantie, il sollicite la confiance de ses nouveaux clients. (H26B)54

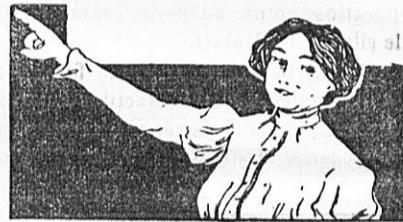
Vins Jean RINETTI Vins  
CAVES ET BUREAUX : Maison Pinaton, anciennes caves de M. P. Figeol.

## Il y a plus de 50

ans déjà que les Tablettes Wybert se sont montrées souveraines contre la toux, l'enrouement et les glaires. Goût agréable, inoffensives pour l'estomac. Seulement en boîtes à Fr. 1.— dans toutes les pharmacies. [19]

Si vous voulez vous délivrer de

Rhumatisme  
Courbature dans les reins,  
douleurs rhumatismales,  
employez le remède excellent  
Emplâtre ROCCO  
ordonné par les médecins.  
Fr. 1.25 aux pharmacies : P. Gavoin et A. Barras, Bulle. [19]



Si vous toussiez

### N'ESSAYEZ PAS

autre chose que les

### BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois des Vosges. Goût agréable. remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites. En vente partout.

Déposé

Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H13485X)1267

## CARNAVAL

Choix de costumes, masques, barbes et perruques, chez A. LAVERRIÈRE, coiffeur.

## On cherche à placer

en 1re hypothèque un capital de 5000 francs. [57]

S'adresser au bureau du journal.

## On demande

un garçon de confiance, de 10 à 15 ans, pour aider un garde génisse à la montagne. S'adresser au bureau du journal. [58]

## Tannerie du Bry.

Le dépôt de la Tannerie du Bry est transféré dans la maison de la pharmacie de Monsieur Barras, ci-devant Rieter. Il est ouvert tous les jours ouvrables. Vente et achat de tous cuirs et peaux aux meilleures conditions. — Poudre d'os. [14B] Tannage à façon. [57]

Dimanche 28 janvier 1906

## Cassée

à l'auberge de la Cantine  
à  
Avry-dev.-Pont.  
Bonne musique.  
Invitation cordiale. [62]  
Le tenancier : Xav. BUCHS.

## La Commune de Pont-en-Ogoz

vendra en mise publique, le mardi 30 janvier courant, à 10 heures du matin, dans la forêt de Gibloux quelques lots de billons carrés et montes. Le Conseil communal. [72]

## A vendre

un joli domaine de 18 poses à demie-heure de Bulle. Fontaine, grange à pont. Facilité de paiement. Entrée immédiate. S'adresser par écrit au bureau du journal, sous chiffres 42.

## A louer :

logements chez M. L. TORCHE, La Tréne. [6]

Facilite grandement le blanchissage du linge.